



**LICENCE 1997**

**ATTESTATION D'ENGAGEMENT  
MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE**

*L'Organisme de Contrôle ECOCERT, chargé de délivrer  
la certification "AGRICULTURE BIOLOGIQUE" atteste que l'opérateur :*

**EURL PRODUITS FERMIERS CHARENTAIS**

**M. MARET Jacques**

La Levée

17450 ST LAURENT DE LA PREE

*s'est engagé pour la période ci-dessous à respecter*

*les règles de production biologique en vigueur.*

*Ce document indique que l'opérateur est apte à produire, à préparer  
ou à importer des produits conformes au mode de production biologique.*

*Ces produits figurent sur un ou des certificats délivrés après contrôle  
et certification annuels, avec indication de la catégorie.*

LICENCE N° 4894/1997

Fait le, 12/08/1997

Valable jusqu'au : 15/03/1998

Le présent document est la propriété  
d'ECOCERT et doit être retourné sur  
simple demande.  
Seul l'original signé est valable.

Pour le Comité de Certification  
*La Responsable Certification*

Nathalie RISON